

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Rochelle, le 16/06/2021

ALERTE MÉTÉO DE VIGILANCE ORANGE

PHÉNOMÈNE D'ORAGES SUR LE DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

Météo-France a émis un avis de niveau orange pour un phénomène d'orages sur l'ensemble du département à compter de ce jour 18h00 et jusqu'au jeudi 17 juin à 01h00.

Une dégradation orageuse, prenant un caractère violent, sera accompagnée localement de fortes rafales de vent pouvant allant jusqu'à 100 km/h, ainsi que de fortes chutes de grêles et de fortes pluies pouvant aller jusqu'à 30mm/h (soit 30 litres par m² en 1h).

Conséquences possibles

- Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires;
- Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement ;
- Des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution pendant des durées relativement importantes ;
- Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations.

Conseils de comportement

- * Je m'éloigne des arbres et des cours d'eau
- * Je m'abrite dans un bâtiment en dur
- * Je me tiens informé et j'évite de me déplacer
- * Je protège les biens exposés au vent ou qui peuvent être inondés
- * J'évite d'utiliser mon téléphone et les appareils électriques

Tél.: 05 46 27 43 05 / Port.: 06 37 74 87 22

Courriel: pref-communication@charente-maritime.gouv.fr